

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2023

Direction Générale des Services – N°01.08.2023.107

Objet : Finances - Décision modificative n°1 – Budget 2023 Ville – Approbation

Date de la convocation : 05 décembre 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mme Sandrine BALEM, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Monsieur Yaya SARR a donné pouvoir à Monsieur Rosario TARSIA.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Marc BOURREAU a donné pouvoir à Madame Laëtitia LEFEBVRE.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'Article L1612-11 relatif au vote des décisions modificatives.
- L'instruction comptable et budgétaire M 57.
- La délibération 02.03.2023.24 en date du 23 mars 2023 adoptant le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Finances - décision modificative n.1 - Budget 2023 Ville - Approbation

Date de transmission de l'acte : 14/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2023

Numéro de l'acte : 01-08-2023-107 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20231213-01-08-2023-107-DE

Date de décision : 13/12/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de tenir compte des évolutions des dépenses et des recettes de la Ville.

L'adjointe au Maire en charge de la Politique de la Ville, des Finances et de l'Aménagement Urbain propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions du budget 2023 suivant le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT		
		BESOIN DM
002	DEFICIT ANTÉRIEUR REPORTE	0,00
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	-111 400,00
012	FRAIS DE PERSONNEL	147 200,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-2 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
Total Dépenses réelles		33 700,00
		BESOIN DM
002	EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTES	0,00
013	ATTÉNUATION DES CHARGES	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES	11 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	15 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
Total recettes réelles		33 700,00
Equilibre de la section		0,00

INVESTISSEMENT		
		BESOIN DM
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 200,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-7 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
27	PRETS	0,00
OP		0,00
Total Dépenses réelles		0,00
OPERATIONS D'ORDRES		
		BESOIN DM
040	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
041	OPERATIONSPATRIMONIALES	0,00
Total Dépenses d'ordres		0,00
		BESOIN DM
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
Total Recettes d'ordres		0,00
Equilibre de la section		0,00

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la décision modificative n° 1 de la Ville de Cléon pour l'exercice 2023 comme présentée précédemment.

Pour copie conforme,

Cléon, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 14/12/2023

Transmis en Préfecture le : 14/12/2023

